

Les lettres d'actualité – Italie

Sostenibile

La lettre de l'industrie et du développement durable

n°15 – 20 juin 2018

Numéro spécial « formation du nouveau gouvernement »

SOMMAIRE

A LA UNE

- *Prise de fonctions du gouvernement 5 étoiles – Ligue dirigé par Giuseppe Conte*

INDUSTRIE – ÉNERGIE – TELECOMMUNICATIONS

- *Luigi Di Maio à la tête d'un grand ministère du développement économique et du travail*
- *Trois dossiers industriels et énergétiques majeurs à l'agenda du ministre à court terme*
- *D'autres dossiers en lien avec des obligations ou des stratégies européennes*

TRANSPORTS

- *Danilo Toninelli, proche de Luigi Di Maio, est nommé ministre des infrastructures et des transports*
- *Les incertitudes demeurent sur la future position du gouvernement à propos de la ligne ferroviaire Lyon-Turin*

ENVIRONNEMENT

- *A la tête du ministère de l'environnement, un général des Carabiniers issu du Corps forestier de l'État*
- *Priorité à l'économie circulaire, à la décarbonation et à la défossilisation de l'économie*
- *D'autres dossiers environnementaux à l'agenda, en lien avec des obligations européennes*

A LA UNE***Le gouvernement dirigé par Giuseppe Conte est entré en fonctions le 1^{er} juin***

Le gouvernement dirigé par Giuseppe Conte, professeur de droit proche du Mouvement 5 étoiles (M5S), a pris ses fonctions le 1^{er} juin. Luigi Di Maio, chef politique du M5S, a été nommé Vice-président du conseil, ministre du développement économique et du travail. Il est à ce titre compétent en matière d'industrie, d'énergie et de télécommunications. Danilo Toninelli (M5S), proche de Luigi Di Maio, a été nommé ministre des infrastructures et des transports et Sergio Costa, général des Carabiniers proche du M5S, ministre de l'environnement et de la protection du territoire et de la mer.

INDUSTRIE - ENERGIE - TELECOMMUNICATIONS***Luigi Di Maio à la tête d'un grand ministère du développement économique et du travail***

Luigi Di Maio exerce les fonctions de Vice-président du conseil, ministre du développement économique et du travail. Il est à ce titre notamment compétent en matière de politique industrielle, d'énergie et de télécommunications. Le 13 juin, quatre sous-secrétaires d'Etat ont été nommés auprès du ministre : Dario Galli (Ligue), Andrea Cioffi (M5S), Davide Cripa (M5S) et Michele Geraci (non affilié à un parti). Selon la presse, Dario Galli pourrait être nommé prochainement vice-ministre auprès du ministre du développement économique.



Né en 1986, Luigi Di Maio est le chef politique du Mouvement 5 étoiles, qu'il a rejoint dès 2007 quand il n'était qu'un réseau de groupes de « Amis de Beppe Grillo » sur le site internet Meetup.com. Il devient ensuite vice-président de la Chambre des députés en 2013, puis en 2017 « chef politique » du M5S et candidat à la présidence du Conseil dans la perspective des élections parlementaires du 4 mars 2018. Artisan du succès électoral du M5S qui, avec 32% des voix, devient le premier parti d'Italie, Luigi Di Maio, faute de pouvoir accéder à la présidence du Conseil (une perspective que son allié, Matteo Salvini, de la Ligue, lui a refusée), a pris la tête d'un grand ministère regroupant le développement économique et le travail, deux priorités au centre des préoccupations du M5S qui a fait campagne sur l'instauration du revenu de citoyenneté active et la réforme de la loi Fornero sur les retraites.

Dario Galli est né à Tradate (Lombardie) le 25 juin 1957. Il est élu député (Ligue du Nord) de 1997 à 2006, et il dirige le groupe Ligue du Nord au sein de la commission du travail. Il est ensuite vice-président du groupe Ligue du Nord au Sénat, où il est élu de 2006 à 2008. En 2008, il devient président (centre-droit) de la province de Varèse. Il a été nommé au conseil d'administration du groupe Finmeccanica par le ministre de l'économie et des finances Giulio Tremonti, le 5 avril 2011. En 2017, il est élu maire de sa ville natale.

Trois dossiers industriels et énergétiques majeurs à l'agenda du ministre à court terme

Le ministre hérite de trois dossiers urgents et majeurs : la vente de l'aciérie Ilva, le redressement et la vente d'Alitalia et l'achèvement du gazoduc transadriatique TAP. Les positions traditionnelles du Mouvement 5 étoiles (M5S) et de la Ligue sont fort éloignées au moins sur Ilva et TAP, le M5S prônant des solutions radicales tandis que la Ligue est plus sensible à l'activité économique. La capacité du gouvernement à réaliser des arbitrages sur ces sujets pourrait se révéler un bon marqueur des relations entre les deux partis de gouvernement. Les dossiers industriels sont aussi, avec les dossiers environnementaux, ceux dans lesquels le corps de doctrine anti-système du M5S sera le plus durement confronté à la pratique du pouvoir.

Ilva

Le gouvernement précédent avait autorisé la cession du site sidérurgique Ilva de Tarente à ArcelorMittal, la reprise de l'activité nécessitant encore la conclusion d'un accord entre la direction et les syndicats. Les dispositions du contrat de coalition entre le M5S et la Ligue soulignent la nécessité de mettre fin aux activités polluantes, tout en maintenant le niveau d'emploi (14 000 salariés concernés) et en adoptant un plan de développement industriel pour le Sud. Luigi Di Maio a laissé penser que cela signifiait la fermeture du site, ce qui est cohérent avec la position historique du M5S, qui demande la fermeture ou la reconversion de la plus grande aciérie à cycle intégré d'Europe en raison de son impact environnemental et sanitaire. Le ministre, qui est également investi du portefeuille du travail, devra pourtant prendre en compte l'énorme impact structurel que la fermeture du site aurait sur toute la région. La Ligue est quant à elle favorable au maintien de l'activité, comme l'a exprimé Matteo Salvini au cours d'un déplacement dans les Pouilles.

Le redressement de la compagnie nationale Alitalia

La compagnie se trouve en « administration extraordinaire » (procédure équivalente au redressement judiciaire français) depuis mai 2017. La cession des actifs de la compagnie a été reportée à plusieurs reprises par le précédent gouvernement, qui a affirmé sa préférence pour une vente de l'entreprise en bloc, afin de préserver au mieux son activité et l'emploi, mais n'a pas reçu d'offre en ce sens. Ainsi, le gouvernement déclarait, en avril, avoir reçu trois offres sérieuses de la part de Lufthansa, d'Easyjet et de la compagnie low cost hongroise Wizz Air. La transaction avec Lufthansa, qui a fait l'objet des discussions les plus approfondies, achoppe sur les conditions posées par le repreneur, qui demanderait une réduction d'effectifs préalable à la vente de 2 000 salariés sur les 8 400 que compte la partie aviation, ainsi que la révision des règles de gestion du temps de travail. La partie « handling » (3 100 salariés) serait vendue séparément. Le contrat de coalition affirme l'intention d'une relance de la compagnie et souligne que l'Italie ne peut pas se passer d'une compagnie nationale compétitive. La Ligue a depuis précisé être contraire à une vente en lots. La recherche d'une solution se déroulera dans le contexte de l'enquête ouverte par la Commission européenne sur le prêt-relais de 900 millions d'euros accordé par l'Etat à la compagnie, au titre de la réglementation sur les aides d'Etat.

Le gazoduc transadriatique TAP

Le gazoduc TAP vise à relier, à travers la Grèce et l'Albanie, les gisements de gaz azerbaïdjanais de Shah Deniz au réseau gazier italien, afin de diminuer la dépendance de l'Italie au gaz russe. Le projet, qui est achevé à 70% mais reste peu avancé en Italie, dispose de toutes les autorisations nécessaires à son achèvement, ce qui limite la marge de manœuvre du gouvernement pour l'interrompre. Il connaît de longue date l'opposition d'associations environnementales et de certains élus locaux, qui ont

déposé un recours contre celui-ci au motif que certaines de ses installations ne respecteraient pas les normes édictées par la directive Seveso sur les risques industriels. Depuis sa nomination, Luigi Di Maio ne s'est pas exprimé sur ce dossier, mais le ministre de l'environnement, Sergio Costa, avec lequel M. Di Maio partage la compétence en matière d'autorisation des grands projets, a estimé dans un entretien que le projet était inutile au regard du programme énergétique du gouvernement et de l'évolution de la demande.

D'autres dossiers en lien avec des obligations ou des stratégies européennes devront être traités

La stratégie du gouvernement devra également être progressivement précisée sur d'autres sujets.

- L'Italie doit élaborer cette année son plan climat-énergie, qui établira ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour la mise en œuvre règlement UE sur le « partage de l'effort », soit pour l'Italie une réduction de 33% de ses émissions d'ici 2030. Le M5S sera particulièrement attendu compte tenu de son positionnement écologiste.
- La Stratégie énergétique nationale à l'horizon 2030 adoptée en 2017, appelle un effort de mise en œuvre conséquent, notamment en matière de soutien à l'efficacité énergétique, de développement des renouvelables et d'électrification des usages. Les renforcements programmés des ouvrages électriques et gaziers, dans le but de sortir du charbon, de réduire les émissions et d'augmenter la part de renouvelables, mettront la doctrine du M5S à l'épreuve de la complexité des décisions dans ce domaine.
- L'Italie est en retard dans la transmission à la Commission de son Plan de gestion des déchets radioactifs, retard qui fait l'objet d'un recours en manquement. Pour le gouvernement précédent, ce plan constituait un préalable à la procédure de réalisation du site de stockage définitif pour les déchets nucléaires, où doivent être concentrés à termes les déchets radioactifs italiens. La publication, en vue de cette consultation, de la carte des sites aptes à accueillir l'ouvrage avait été reportée à plusieurs reprises. Le M5S, traditionnellement hostile au nucléaire, devra traiter à son corps défendant cet héritage du mix électrique passé du pays.

TRANSPORTS

Danilo Toninelli, proche de Luigi Di Maio, est nommé ministre des infrastructures et des transports

Nommé ministre des infrastructures et des transports dans le gouvernement de Giuseppe Conte, Danilo Toninelli pourrait avoir été choisi à ce poste parce qu'il représente un visage plus modéré du M5S sur la question du développement des infrastructures, sujet de divergence avec la Ligue. Trois sous-secrétaires d'Etat ont été nommés le 13 juin : Michele Dell'Orco (M5S), Edoardo Rixi (Ligue) et Armandi Siri (économiste proche de la Ligue, qui a inspiré la réforme dite de la *flat tax*).

Agé de 44 ans, originaire de Lombardie et diplômé en droit, Danilo Toninelli a été officier de réserve des Carabinieri puis employé dans une compagnie d'assurance. Il rejoint le M5S en 2009 et est élu député de Lombardie en 2013. Il se fait connaître en devenant vice-président de la



commission des affaires constitutionnelles (2013-2015) et l'un des critiques des réformes constitutionnelle et électorale du gouvernement Renzi. Réélu en 2018, cette fois-ci au Sénat, il y est désigné comme le chef du groupe parlementaire.

Les incertitudes demeurent sur la position du gouvernement à propos de la ligne ferroviaire Lyon-Turin

L'engagement du précédent gouvernement était ferme pour la réalisation du projet de nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin. Il s'était matérialisé par l'inscription en loi de finances du plan de financement et par la mention claire du projet dans la déclaration du Sommet franco-italien de Lyon en 2017. La position du gouvernement de coalition n'est, en revanche, pas connue à ce jour, et le dossier pourrait devenir un irritant entre les deux partis de la coalition, compte tenu des positions opposées des militants environnementalistes proches du M5S et des électeurs nordistes de la Ligue, plus sensibles aux arguments de développement économique. Le Contrat de coalition exprime en effet, sur les grands projets d'infrastructure, un compromis entre les deux forces. Lors de la négociation du programme, l'insertion de « la suspension des travaux » a été envisagée, mais finalement, dans le contrat signé, le passage est ainsi rédigé : « nous nous engageons à rediscuter intégralement le projet, dans le cadre de l'application de l'accord entre l'Italie et la France ». Vis-à-vis de son électorat, le M5S souhaitera démontrer qu'il met réellement en œuvre le changement. Cela peut se traduire par une nouvelle méthode de gouvernement, orientée vers une plus grande consultation des citoyens, la démocratie directe et des évaluations ex-ante et ex-post. Le gouvernement pourrait aussi être tenté de revoir à la baisse le coût des accès italiens au tunnel, même si ceux-ci ont déjà fait l'objet d'une *project review* lancée par le précédent gouvernement.

Les noms de deux personnalités ouvertement hostiles aux grands projets avaient été cités comme ministres possibles : ceux de Laura Castelli, députée M5S du Piémont et militante « no-Tav », et du géologue Mauro Coltorti. M. Danilo Toninelli, au contraire, n'a pas tenu de propos définitifs sur les grands projets et il indique, dans ses premières déclarations de ministre, que chaque projet sera examiné à travers une analyse coûts-bénéfices dans les prochaines semaines. Des organisations professionnelles nationales et locales ont pris la défense du projet, le président de la Confindustria (équivalent du MEDEF) déclarant en particulier que son arrêt condamnerait « l'Italie, ses citoyens, ses entreprises, à une position de marginalité et d'isolement ». Le président de la région Piémont a également défendu le projet avec force.

S'agissant d'une question d'aménagement national, le ministre des infrastructures ne devrait pas être le seul décisionnaire. Le président du conseil pourrait confier, selon la presse, la présidence du comité interministériel de programmation économique (CIPE), instance qui a approuvé le projet et qui devrait, le cas échéant, prendre toute autre décision à son égard, au sous-secrétaire à la présidence du conseil M. Giancarlo Giorgetti, par ailleurs numéro deux de la Ligue, qui représente un parti réputé plus favorable au développement économique et aux projets d'infrastructures.

ENVIRONNEMENT***A la tête du ministère de l'environnement, un général des Carabiniers issu du Corps forestier de l'État***

Sergio Costa a été nommé ministre de l'environnement et de la protection du territoire et de la mer. Né en 1959 à Naples, il est titulaire d'une licence en sciences agronomiques et d'un master en droit de l'environnement. Il a été Commandant régional du corps forestier de l'Etat en Campanie jusqu'en 2016, date à laquelle le corps forestier d'Etat a fusionné avec l'Arme des Carabiniers, auquel il appartient avec le grade de général. Sergio Costa s'est impliqué dans la lutte contre le trafic illicite de déchets et il figure notamment parmi ceux qui ont mis au jour le scandale de la « Terra dei fuochi », révélant l'existence d'un trafic de déchets industriels entre les provinces de Naples et de Caserte dans les années 2010.



Deux sous-secrétaires d'Etat ont été nommés auprès du ministre le 13 juin : Vannia Gava (Ligue) et Salvatore Micillo (M5S).

Priorité à l'économie circulaire, à la décarbonation et à la défossilisation de l'économie

La protection de l'environnement constitue l'un des piliers du M5S et occupe une place importante dans le programme de coalition. Ainsi les cinq étoiles symbolisent-elles les thèmes prioritaires du mouvement : la gestion publique de l'eau, la mobilité durable, l'attention à l'environnement, ainsi que le développement et la connexion au numérique. La nomination d'un homme de terrain comme le général Costa veut répondre aux attentes de la population italienne, notamment dans le Sud du pays, concerné par les scandales de pollution les plus emblématiques (déchets, aciérie Ilva, etc.), et où le M5S a obtenu ses meilleurs résultats électoraux. Le programme prévoit une transition écologique vers l'économie circulaire et la « décarbonation » et à la « défossilisation » de l'économie, grâce à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables.

Le ministre a présenté à la presse ses priorités, cohérentes avec le programme de la coalition : il est particulièrement sensible à la question du traitement des décharges abandonnées comme celles de la « Terra dei fuochi » en Campanie et souhaite promouvoir une simplification des normes en matière de dépollution des sites. Sur l'économie circulaire, il a lancé une campagne de sensibilisation contre la pollution due au plastique, en annonçant que son administration n'utiliserait plus de plastique à usage unique à partir du 4 octobre. Il vise la préparation d'une loi contre l'artificialisation des sols, qui n'avait pas abouti au cours de la précédente législature, et une réforme de la gestion des parcs naturels. Après avoir indiqué qu'il était nécessaire de publier au plus tôt la carte des sites aptes à accueillir le centre national de stockage des déchets radioactifs, que le gouvernement précédent avait préparée mais n'avait pas rendue publique, le ministre a précisé dans ses dernières déclarations que la décision n'était pas prise à ce sujet.

D'autres dossiers environnementaux à l'agenda, en lien avec des obligations européennes

D'autres dossiers sensibles attendent le ministre, en raison de procédures d'infraction de la part de la Commission européenne. L'Italie a été condamnée par la cour de justice de l'Union s'agissant de la gestion des décharges et de l'assainissement des eaux urbaines, et la Commission a décidé de déférer l'Italie devant cette cour pour dépassement des seuils de pollution de l'air. D'autres procédures sont en cours dans les domaines de la lutte contre le bruit et des aires naturelles protégées.

Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information économique et financière : « **Regards sur l'économie italienne** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique régional (adresser les demandes à rome@dgtrésor.gouv.fr). Crédits photos : Wikipédia ; ministère de l'environnement.

Clause de non-responsabilité

Le service économique régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Rome - Ambassade de France en Italie - Service économique régional - © DGTRESOR.

Responsable de la publication : Vincent Guitton

Adresse : Piazza Farnese 48
00186 Rome
ITALIE

Rédigé par : Esther Gagneux, Loïc Perré,
Federico Tassan-Viol
Relu par Florent Moretti

TRÉSOR
DIRECTION GÉNÉRALE

et Service économique
régional